

Prolonger la vie d'un décor exceptionnel

Michel Cauchon

Number 37, Spring 1994

Des lieux chargés d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8598ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cauchon, M. (1994). Prolonger la vie d'un décor exceptionnel. *Cap-aux-Diamants*, (37), 78-78.

Prolonger la vie d'un décor exceptionnel

En 1739, les Ursulines de Québec célèbrent le centenaire de leur arrivée à Québec; le décor sculpté de leur chapelle vient d'être complété. C'est ce même décor qui orne aujourd'hui la chapelle construite en 1902 par David Ouellet. Selon l'historien d'art Jean Trudel, «le décor intérieur de la chapelle du monastère des Ursulines de Québec est l'un des plus beaux ensembles de bois sculpté qui existent au Québec. Il a certes subi des transformations au cours des temps, mais il demeure un témoignage capital sur l'art québécois antérieur à 1759».

Convaincu de la valeur inestimable de ces œuvres et préoccupé de leur préservation, le Centre de conservation du Québec, du ministère de la Culture et des Communications, contacte les Ursulines qui décident de faire réaliser l'examen de l'ensemble sculpté. À l'été 1988, Claude Payer, restaurateur de sculpture au Centre, dépose un rapport d'expertise au conseil d'administration du vieux monastère des Ursulines. Ce document fait le point sur l'état de conservation du décor sculpté de la chapelle, suggère des traitements éventuels et établit un scénario de réalisation des travaux.

Ces examens confirment également la qualité de construction, de sculpture et de finition du décor et soulignent avec quel souci de détail les pièces ont été exécutées. La sculpture proprement dite est l'œuvre des Levasseur; un contrat pour le retable principal, conservé aux archives du monastère, est signé par Pierre-Noël Levasseur le 13 juin 1730. Les fines dorures, réalisées entre 1726 et 1738, qui partent du sol jusqu'à la voûte et qui se retrouvent sur la chaire, les tabernacles, les retables, les reliquaires, les statues et les cadres des tableaux, sont fort probablement l'œuvre des religieuses elles-mêmes. Cette technique, fort complexe, consiste à appliquer et à polir des feuilles d'or sur une surface préalablement couverte d'apprêt ciselé, poncé et coloré.

Pendant les deux siècles et demi qui nous séparent de la réalisation de ce décor majestueux et malgré tout le soin accordé par les Ursulines, plusieurs facteurs comme les rénovations successives, la poussière, les insectes et les variations d'humidité ont contribué à détériorer l'ensemble.

Le rapport révèle des dommages importants et rappelle l'urgence d'intervenir avant que des pertes irréparables ne se produisent. Un projet est alors soumis aux religieuses qui vise à préserver le décor, à en assurer la survie à long terme par la consolidation de la structure et des finis de surface. Une

seconde phase, à caractère esthétique, permettant de retrouver l'aspect original de l'ensemble et comportant le nettoyage et le dégrèvement des dorures et des surfaces peintes et la retouche des lacunes peut être envisagée à plus long terme.



Fixage des soulèvements sur l'encadrement du tableau du maître-autel au moment de sa dépose. De gauche à droite: Colombe Harvey, Anne Lapointe et Claude Payer. Photo: Michel Élie.
(Centre de conservation du Québec).

Les religieuses, conscientes de l'importance de cet héritage, acceptent d'aller de l'avant. À l'automne 1991, on entreprend les travaux de préservation. Le Centre de conservation du Québec se voit confier la maîtrise d'œuvre de la première étape du projet financée par l'Institut canadien de conservation dans le cadre du programme d'interventions régionales. Claude Payer agit comme chargé de projet et Colombe Harvey est embauchée comme restauratrice principale pour ce projet qui doit s'étaler sur quatre ans.

À la suite de la demande formulée par les religieuses, le décor sculpté et certains

tableaux de la chapelle sont classés comme biens culturels par le ministère des Affaires culturelles en mai 1992. À partir de ce moment, une entente tripartite entre les Ursulines, l'Institut canadien de conservation et la Direction régionale de Québec du ministère des Affaires culturelles assure le financement et détermine les modalités de réalisation du projet. Le Centre de conservation du Québec maintient son statut de maître d'œuvre du projet et l'Institut canadien de conservation accepte de fournir des services techniques d'analyse.

Les travaux qui sont actuellement en cours revêtent une importance considérable sur les plans scientifique et historique. Grâce aux recherches effectuées jusqu'ici, on possède un nouvel éclairage sur l'histoire et la technologie utilisée pour réaliser ce chef-d'œuvre, mais aussi sur les façons de faire et sur le contexte de production des œuvres sculptées anciennes.

Si les religieuses ont passé des milliers d'heures à exécuter les dorures et polychromies, les restaurateurs de sculpture du Centre quant à eux investissent un temps considérable à traiter minutieusement et à documenter chaque élément du décor. Chaque objet est décrit, dessiné, photographié; chaque type de dommage, chacune des repeintures, redorures et autres modifications est clairement identifié et analysé. Les traitements effectués par les restaurateurs sont également rigoureusement notés. On peut donc compter maintenant sur une documentation d'une importance capitale, complète, riche et variée.

Enfin, il est important de souligner que les restaurateurs bénéficient de la précieuse collaboration des religieuses qui, entre autres choses, leur donnent accès à leurs archives qui sont, on le sait, d'une richesse étonnante. Les travaux s'effectuent, il faut le dire, dans le respect des lieux et des activités de la communauté, et ce, malgré les échafaudages et les déplacements d'objets.

Les religieuses acceptent généreusement les inconvénients actuels en songeant à la deuxième phase des travaux, qui leur permettra d'admirer le décor de leur chapelle dans sa fraîcheur d'antan. Toute la population est d'ailleurs invitée à se rendre dans cette chapelle exceptionnelle au cours de la saison estivale, même durant les travaux. ♦

Michel Cauchon
Directeur, Centre de conservation
du Québec